

Le Havre, le 17 octobre 2024

OBJET : NEGOCIATION DU NOUVEL ACCORD SUR L'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL.

Notre accord d'aménagement du temps de travail arrivant son terme au cours du 1^{er} semestre 2025, nous vous informons que les Délégués Syndicaux et la Direction Générale de la Ligue Havraise vont entamer les négociations pour aboutir à un nouvel accord collectif portant sur l'aménagement du temps de travail.

La date de la 1^{ère} réunion de négociation est prévue **le jeudi 5 décembre 2024.**

Vous en souhaitant bonne réception.

Michel CAPPE

Le Directeur Général

